

MANDAT A AVOCAT POUR AGIR

1) Mme

Domiciliée :

De nationalité ...

2) M.

Domicilié

De nationalité ...

Ayant enfants scolarisés en école primaire ou au collège, dont le nom et la date de naissance sont précisés ci-dessous,

- Donne (nt) mandat à

Maître André BONNET, avocat au barreau de Marseille, pour demander et obtenir l'annulation des décisions par lesquelles le ministre de l'Education nationale a décidé :

- d'une part la diffusion auprès des enfants mineurs scolarisés en établissements publics ou associés au service public de l'enseignement, du film TOMBOY, dont le ressort est essentiellement l'idéologie du Gender.

- d'autre part la mise en œuvre des « ABCD » de l'égalité, dont le ressort est également l'idéologie du Gender.

Ce mandat vaut devant le tribunal administratif, tant pour un recours en annulation que pour une requête en référé suspension. Il vaut également, sauf décision contraire ultérieure du ou des signataires, mandat pour former appel ou un pourvoi en cassation, si nécessaire, en cas de jugement de rejet de la part du tribunal administratif.

Fait à

Le

Signature :